

Formations

LYCÉE DE CHERVÉ / Découvrir le métier de vétérinaire rural et faciliter l'accès en école nationale vétérinaire juste après le Bac, voici ce que propose le Lycée de Roanne Chervé Noirétable avec le module Objectif véto, à suivre en classes de Seconde, Première et Terminale.

Objectif véto, un module pour faciliter aux écoles vétérinaires



Grâce à des compétences supplémentaires et de bonnes connaissances du milieu vétérinaire, les jeunes ayant suivi le module Objectif véto auront plus de ressources pour accéder aux écoles vétérinaires.

Les écoles VetAgro Lyon et Clermont constatent, depuis plusieurs années, une attractivité modérée, voir faible, pour le métier de vétérinaire rural, avec des défections en cours ou en fin de parcours. Ainsi, le Lycée de Roanne Chervé Noirétable, VetAgro et le Lycée Jean Puy de Roanne ont tissé un partenariat unique dans le département et dans la région, et ont construit le module Objectif véto. Il ne s'agit pas d'un parcours spécifique pour entrer dans une école vétérinaire, mais bien d'un module visant à obtenir plus de chances pour accéder à une école vétérinaire nationale après la Terminale.

L'objectif de ce parcours est de permettre à des jeunes, dès la classe de Seconde, de découvrir le métier de

vétérinaire rural et de leur délivrer un certain nombre de compétences, sous la forme de cours supplémentaires (une trentaine d'heures) et de visites. Ce module doit notamment aider les élèves à mieux appréhender l'entretien oral, non pas grâce à un accès privilégié, mais parce qu'ils auront acquis des compétences et des connaissances sur le milieu vétérinaire, contrairement à d'autres candidats. « *Même si les jeunes n'intègrent pas une école vétérinaire, ce ne sera pas un échec, assure Paul Candaele, proviseur du Lycée de Chervé. Ils sont susceptibles d'intégrer par exemple une école d'ingénieur. Nous visons la réussite du jeune avant tout.* »

Contenu du module

Le parcours de formation Objectif véto, rattaché au Bac général proposé au Lycée de Chervé, se fait au sein de l'établissement, qui est soutenu dans sa démarche par la Draaf. En classe de Seconde, les jeunes découvrent les métiers des soins aux animaux (fonctions, compétences attendues, vétérinaire rural, vétérinaire pour animaux de compagnie), rencontrent des professionnels, apprennent à mieux connaître les animaux d'élevage (anatomie, races, conditions d'élevage, intérêts agroalimentaires, reproduction, alimentation), réalisent des visites de terrain (élevages, parcs animaliers) et un stage d'une semaine chez un éleveur, découvrent les écoles

vétérinaires (présentation, formations, spécialités, échanges à l'international).

En Première et en Terminale, les connaissances sont approfondies, par exemple en biologie animale, et les compétences pratiques se développent. Les rencontres et les visites se multiplient pour découvrir d'autres métiers en lien avec celui de vétérinaire. Un stage d'une semaine, sur une période de vacances, est réalisé chez un vétérinaire rural. En classe de Terminale, les jeunes suivent aussi un accompagnement à la préparation aux concours : travail sur l'estime de soi et l'élocution, exercices de communication et d'argumentation ; préparation orale aux concours (coaching, gestion du stress).

Conditions d'accès

Ce parcours commence officiellement à la rentrée de septembre en classe de Seconde et de Première (des élèves en classe de Seconde cette année ont suivi cette option alors qu'elle n'était pas officielle). L'inscription se fait post Troisième et post Seconde, via le calendrier officiel de la plateforme Affelnet. L'établissement prévoit une sélection sur la base de la motivation, via un entretien. Chaque groupe sera composé de seize élèves, pour des raisons pratiques et pour garantir un accompagnement spécifique. ■

Lucie Grolleau Frécon

NOUVEAUTÉ / Le BTS Acse par apprentissage

Le lycée de Chervé ouvre un BTS Acse par la voie de l'apprentissage, alors qu'il était proposé jusque-là dans cet établissement uniquement en formation initiale scolaire. « *Nous souhaitons élargir les panels de formations, par toutes les voies, indique le proviseur Paul Candaele. Le BTS Acse est tout à fait approprié pour l'apprentissage. Nous notons un fort engouement de la part des jeunes pour cette voie de formation.* » L'ouverture du BTS Acse par apprentissage au Lycée de Chervé se fait pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles, mais aussi des professionnels de l'agriculture. « *L'apprentissage permet d'être immergé dans une entreprise, que ce soit une exploitation ou une autre entreprise.* »

Cette formation n'est pas réservée aux titulaires d'un Bac agricole ou aux jeunes issus du milieu agricole. Le Lycée est susceptible d'accompagner les jeunes dans leur quête de maître d'apprentissage ■

AIDER LES AGRICULTEURS À TRACER LE SILLON



DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

